



Le syndicat des ingénieurs & cadres
et des mensuels d'Airbus D&S

Communiqué de presse

Paris, le 4 mai 21

Des avancées significatives en négociation salariale obtenues par le dialogue social chez Airbus Defence and Space

Suite à la 4ème et dernière réunion de négociation, la proposition de la Direction atteint son apogée.

Concernant les mesures jeunes

Si les propositions de mesures vis-à-vis des jeunes embauchés progressent, **FO** déplore qu'elles ne concernent pas l'ensemble des jeunes. **FO** rappelle les difficultés rencontrées et les incertitudes pouvant se traduire par une angoisse pour les jeunes et relaye les messages de la confédération.

FO acte la reconnaissance des problématiques liées aux salaires notamment à l'embauche et qui clôture enfin les divergences entre notre organisation syndicale et la Direction sur ce sujet.

Les nouvelles et dernières propositions sont :

Ingénieurs et cadres

- AG : 0,7% au 01/07/21 ;
- AI et Promotions : 1,2% au 01/09/21 dont un **minimum** de 0,25% pour financer les promotions ;
- Pour les cadres IIIBEX et IIIC, le budget de l'augmentation individuelle sera limité à 1,5%.

Mensuels (non-cadres) :

- AG de 0,9% au 01/07/21 ;
- AI de 1% au 01/09/21 ;
- Mesure complémentaire : plancher d'AG à 30€ (touchera 491 mensuels sur 707).

*AG = Augmentation Générale ; AI = Augmentation Individuelle

Pour **FO** :

Il y a une cohérence avec notre entretien avec la Direction ce lundi 3 mai suite à notre demande de rendez-vous avec le syndicat CFE-CGC et ceci démontre la force du dialogue social.

Néanmoins, **FO** regrette que cette proposition de 1,9 % ne concerne pas tous les salariés même si la Direction rappelle les montants des primes accordées aux cadres supérieurs. **FO** note le rapprochement de cette politique salariale avec celle d'Airbus Helicopters (2%) se trouvant dans la fourchette haute des négociations dans la métallurgie. **FO** se félicite d'avoir été entendu sur sa demande d'un mécanisme de compensation sur les augmentations individuelles mises en oeuvre en septembre 2021 et non en juillet sous la forme d'une prime exceptionnelle équivalent à 2 mois d'AI.

FO attend le texte de l'accord prévu cet après midi pour une relecture mercredi 5 mai et consultera ses conseils syndicaux.



Flashez-moi
pour
télécharger
l'appli



www.fo-airbus-ds-rp.fr

Contacts

Délégué Syndical Central : Frédéric Planche 07.76.57.74.42

Délégué Syndical / Secrétaire : Grégory Vernon 06.85.74.53.84

fometapole@airbus.com - fometapole@gmail.com